

aucune des conséquences prévues par le ministre des Finances. Si le mot Canada est employé tout au long du bill, cela aura un certain effet moral, dirons-nous, en ce sens que théoriquement, tout charbon canadien pourrait être utilisé. Mais du point de vue de la subvention et d'après ce que je comprends la subvention est censée permettre au charbon canadien de concurrencer le charbon américain. Nous ne voulons évidemment pas subventionner le charbon canadien de l'Ouest pour qu'il concurrence le charbon des provinces Maritimes.

Il me semble donc, en ce qui concerne tant la proposition d'amendement que le rappel au Règlement, qu'il n'y aurait pas un tel effet sur le Trésor.

M. le président suppléant (M. Rea): La proposition d'amendement exclut les mots "de l'Est" et les mots "de l'Atlantique". Estimant qu'elle entraînerait une dépense de la part du gouvernement, je dois, par conséquent, la déclarer irrégulière.

M. Hansell: Je ne puis, assurément, revenir à mon amendement; il n'existe pas, ayant été déclaré irrégulier...

Une voix: C'était une chose mesquine à faire.

M. Hansell: ...et après avoir écouté la réponse que m'a donnée le ministre, je me trouve plus mesquin que jamais, mais pas au point d'avoir envie de ramper pour disparaître définitivement.

Le ministre ne va pas contester mon canadianisme; je ne suis pas fou au point d'arracher le pain de la bouche de qui que ce soit, où qu'il vive dans l'extrême est ou dans l'extrême ouest du Canada. Toutefois, je représente une circonscription qui produit du charbon, une circonscription où les mineurs sont sans travail et où les houillères, après avoir investi des millions et des millions les années passées, doivent maintenant fermer leurs portes. Voici un bill qui implique l'utilisation du charbon, et je vais plaider la cause des charbonnages de ma circonscription s'il m'est possible de le faire.

Il pourra sembler un peu insensé, je le sais, qu'un ou deux députés disent que transporter du charbon albertain aux provinces Maritimes est comme porter de l'eau à la mer, mais j'aimerais me renseigner sur le prix de ce charbon. D'après les renseignements que je possède, on consommera du menu charbon. Je sais aussi que dans certaines régions de l'Alberta on peut extraire au coût d'environ 80c. la tonne du menu charbon d'une mine à ciel ouvert.

Sauf erreur, le charbon dont on se servira dans les provinces Maritimes coûtera sept,

huit ou neuf fois plus cher que cela. Or c'est un élément dont il faut tenir compte quand il s'agit de la concurrence. Ne pensez donc pas que je ne sois pas sincère en proposant cet amendement. Si un député a dit que je n'étais pas sincère, c'est uniquement parce qu'il ne connaît pas l'industrie de l'extraction du charbon.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je n'ai pas dit que le député n'était pas sincère; j'ai dit qu'il ne pouvait être sérieux.

M. Hansell: Sérieux, Eh bien, j'imagine qu'il y a une différence. Je suis sérieux, très sérieux, en présentant cet amendement parce que je connais bien l'industrie de l'extraction du charbon. J'en ai fait une longue étude au cours des années et il y a plus de vingt ans que je plaide la cause de cette industrie à la Chambre. Qu'il s'agisse du gouvernement actuel ou de ses prédécesseurs, personne n'a jamais proposé un programme houiller d'envergure nationale. C'est cependant justement ce que nous tâchons d'obtenir. Il faut sauver toute l'industrie minière du pays ou elle s'effondrera complètement. C'est pour cela que je voulais proposer l'amendement. Croyez-moi, je rentrerai dans ma circonscription... qu'on ne s'imagine pas que je plaisante...

Des voix: Très bien!

L'hon. M. Harkness: C'est ce que vous avez de mieux à faire.

M. Hansell: Et l'on va me faire un excellent accueil et me renvoyer à Ottawa.

M. Nesbitt: On va peut-être vous garder là-bas.

M. Hansell: Certainement que j'irai dire à mes commettants que j'ai présenté cet amendement. Je les laisserai juger la question de savoir si je suis sérieux et si cet amendement avait du bon sens. Je n'en dirai pas davantage. Mais les mineurs de charbon et les exploitants de houillères s'attendent assurément à autre chose du gouvernement actuel que ce qu'ils ont obtenu du régime précédent. Depuis vingt ans, le gouvernement précédent renvoyait toujours l'industrie du charbon d'une année à l'autre.

Des voix: Très bien!

M. Hansell: Merci des applaudissements; mais je dirai qu'il ne semble pas que le gouvernement actuel veuille agir différemment et l'industrie houillère va bientôt s'en rendre compte.

M. Richardson: Monsieur le président, puis-je poser une question au député de Macleod? Puisque j'habite Montréal et que ma circonscription n'a point de mines de charbon,